AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0617
FR0010309096-FS0240

7 mars 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CEGEREAL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 mars 2016, l'agence Board of Regents of the University of Texas System[1] (401 Congress Avenue, Suite 2800, Austin, Texas 78701, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 1er mars 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CEGEREAL et détenir 701 378 actions CEGEREAL représentant autant de droits de vote, soit 5,24% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CEGEREAL hors marché.

[1] Agence d'Etat organisée en vertu des lois de l'Etat du Texas.
[2] Sur la base d'un capital composé de 13 372 500 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.